

Renvoyez tous les documents dûment complétés et signés à:
Infino, BP 10800 B-1040 Bruxelles

DEMANDE DE PRIME D'ADOPTION

ETER

Avec ce formulaire vous pouvez demander la prime d'adoption en tant que:

- travailleur salarié (ou fonctionnaire)
- travailleur indépendant
- chômeur
- invalide
- pensionné

La prime d'adoption peut être demandée par l'adoptant(e) même ou par son conjoint ou partenaire.

Quand devez-vous introduire un formulaire de 'demande de prime d'adoption'?

Il n'est généralement pas nécessaire d'introduire un formulaire de demande. Vous pouvez aussi demander la prime d'adoption par téléphone, par e-mail ou par lettre. Envoyez en tout cas une copie de la requête en adoption ou de l'acte d'adoption (éventuellement signé à l'étranger).

Dans de nombreux cas, l'organisme d'allocations familiales examine spontanément votre droit sur la base des informations qu'il reçoit de la Banque-carrefour de la sécurité sociale, d'un autre organisme d'allocations familiales ou d'une caisse d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

En remplissant un formulaire de demande, vous pouvez cependant accélérer l'enquête quand l'organisme d'allocations familiales ne dispose pas de toutes les informations (arrivée en Belgique, etc.). **Dès lors, renvoyez le plus rapidement possible le formulaire de demande que vous avez reçu de l'organisme d'allocations familiales. Communiquez toujours les informations complémentaires que l'organisme d'allocations familiales vous demande.**

Conditions ?

- **Pour une adoption en Belgique** Pour , une requête en adoption doit être déposée au tribunal.
- **une adoption à l'étranger:**
 - un acte d'adoption doit avoir été signé à l'étranger;
 - s'il s'agit d'un enfant mineur, le tribunal belge doit avoir établi l'aptitude à adopter. Pour un enfant majeur, l'acte d'adoption étranger suffit.
- L'enfant doit faire partie du ménage de l'adoptant en Belgique.
- Si l'enfant est âgé de plus de 18 ans, il doit encore faire des études, travailler sous contrat d'apprentissage ou être inscrit comme demandeur d'emploi. Pour les enfants handicapés, une prime d'adoption peut être payée jusqu'à l'âge de 21 ans.
- Une seule prime d'adoption peut être payée par ménage pour un même enfant.
- De plus, l'allocation de naissance et la prime d'adoption ne peuvent pas encore avoir été payées à l'adoptant ni à son conjoint ou partenaire pour cet enfant.

Qui reçoit la prime d'adoption ?

La prime d'adoption est payée à la personne qui a adopté l'enfant. Les époux ou partenaires qui ont adopté ensemble un enfant peuvent déterminer eux-mêmes lequel des deux recevra la prime.

Si aucune décision n'est prise ou s'il existe un litige, la prime est payée:

- à la femme, lorsque les partenaires sont de sexe différent,
- à l'aîné des deux conjoints ou partenaires du même sexe.

Vous désirez des renseignements complémentaires ?

Pour toute question éventuelle, vous pouvez vous adresser à votre organisme d'allocations familiales, de préférence au gestionnaire de votre dossier au numéro qui figure ci-dessus.

Vous trouverez également des informations concernant les allocations familiales sur www.infino.be.

10.	Renseignements personnels vous concernant
<p>11. Pour les femmes: nom de jeune fille</p> <p>Voir au dos de la carte d'identité.</p>	<p>Nom:</p> <p>Prénom:</p> <p>Né(e) le: <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> femme</p> <p>Numéro national:</p> <p>Nationalité:</p> <p>Rue et numéro:</p> <p>Numéro postale et localité:.....</p> <p>Numéro de téléphone:.....</p> <p>E-mail:</p>
20. Votre situation professionnelle actuelle	
<p>21. Vous êtes (si d'application):</p> <p>22. Votre employeur (votre dernier employeur si vous ne travaillez pas pour le moment) ou caisse d'assurances sociales</p>	<p><input type="checkbox"/> pensionné(e) Joignez une copie de votre brevet de pension ou de la notification de votre pension.</p> <p><input type="checkbox"/> handicapé(e) à 66 % au moins depuis le: reconnu(e) par (nom et adresse de l'institution):</p> <p>nom:</p> <p>adresse:</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
30. Situation professionnelle actuelle de votre conjoint/partenaire	
<p>31. Votre conjoint/partenaire (si d'application):</p>	<p><input type="checkbox"/> travaille pour une organisation internationale (institutions européennes, OTAN, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> travaille à l'étranger; pays:</p> <p><input type="checkbox"/> perçoit des prestations sociales de l'étranger</p> <p><input type="checkbox"/> est sans profession</p>
40. L'enfant pour lequel vous demandez la prime d'adoption	
<p>Nom et prénom de l'enfant</p> <p>Lieu et date de naissance</p> <p>Numéro national</p> <p>L'enfant fait partie de mon ménage depuis le</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>..... (Si vous le connaissez)</p> <p>.....</p>

50. Quels documents devez-vous envoyer?	
51. Pour une adoption en Belgique	→ Joignez une copie de la requête en adoption que vous avez déposée au tribunal.
52. Pour l'adoption d'un enfant mineur à l'étranger	→ Joignez une copie de la requête en adoption que vous avez déposée au tribunal
53. Pour l'adoption d'un enfant majeur à l'étranger	→ Joignez une copie de l'acte d'adoption étranger.
60. Allocation de naissance ou prime d'adoption déjà payées ?	
61. L'allocation de naissance ou la prime d'adoption ont-elles déjà été payées pour l'enfant, à vous-même ou à votre conjoint ou partenaire?	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, par (nom et adresse de l'organisme) numéro de dossier: (si vous le connaissez)
70. Adoption par les deux conjoints ou partenaires	
71. Si vous avez adopté l'enfant avec votre conjoint ou partenaire, indiquez ici lequel de vous deux souhaite recevoir la prime d'adoption. Pour le versement sur un compte bancaire: → La personne dont le nom est mentionné ici indique à la page 4 son numéro de compte bancaire. N'oubliez pas de signer le formulaire avant de nous le retourner
80. Signature	
Communiquez-nous tout changement dans votre situation familiale ou dans la situation de enfants le plus rapidement possible par lettre, par téléphone ou par e-mail Le conjoint/partenaire du demandeur ne doit signer que si les deux personnes ont adopté l'enfant.	Je déclare avoir pris connaissance des informations contenues dans ce formulaire et avoir complété cette demande correctement. Je joins annexe(s) Date Signature du demandeur Signature de son conjoint/partenaire

Numéro de dossier:

Paiement de la prime d'adoption

La prime d'adoption est payée à la personne qui a adopté l'enfant. Elle peut être versée sur un compte bancaire ou payée par chèque circulaire. Le versement sur un compte bancaire est plus facile, plus sûr, et il est gratuit.

*Pour le paiement sur un compte :
indiquez ci-contre le numéro du compte*

Je soussigné(e) (nom et prénom)

.....

demande que ma prime d'adoption soit versée sur le compte

IBAN

BIC

Date

Signature

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et donne l'autorisation à ma caisse d'allocations familiales de contrôler les données auprès de ma banque. Je m'engage à avertir immédiatement ma caisse d'allocations familiales si je n'ai plus accès aux allocations familiales sur le compte. Dans ce cas, je renseigne un nouveau numéro de compte.

Date:

Signature:

Téléphone:

E-mail:

IMPORTANT!

Si, après contrôle auprès de votre banque, il apparaît que le numéro de compte indiqué n'est pas à votre nom, la caisse d'allocations familiales vous demandera de lui indiquer un autre numéro de compte dont vous êtes le (co-)titulaire.